



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires et de la mer**

ERDRE

AVIS A LA BATELLERIE 2024-10-09

- ORIGINE** : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Transports et Risques
- EMPLACEMENT** : entre le château de la Poterie et la Tour Carrée,
communes de La Chapelle-sur-Erdre et de Carquefou
- FAIT A SIGNALER** : Régate intitulée :
« Régate de Club Espoirs solitaire et double N°2 »
Vu l'arrêté préfectoral n° ddtm-2024-10-09
- DATE** : du mercredi 9 octobre 2024

Les usagers de l'Erdre sont informés que le Sport Nautique de l'Ouest (SNO) organise du mercredi 9 octobre 2024 de 9 h 00 à 20 h 00 une régata intitulée « Régate de Club Espoirs solitaire et double N°2 » sur l'Erdre entre le château de la Poterie et la Tour Carrée (château de la Couronnerie), communes de La Chapelle-sur-Erdre et Carquefou;

Les liaisons VHF de cette manifestation se feront sur le canal 6.

Il est demandé aux usagers de la rivière, pour le bon déroulement de cette manifestation, de réduire leur vitesse au droit du bassin réservé, de naviguer avec la plus grande vigilance et de respecter les signalisations apportées sur les lieux par les organisateurs.

Le, 11 septembre 2024

Pour le directeur départemental des
Territoires et de la Mer

L'Adjointe au Chef Unité Sécurité des
Transports

Catherine KEREVER